

PROTECTION SANITAIRE, DECORATION DES FUTS ET DES GRANDS CONTENANTS



Production tonnellerie, protection bout de fût, jable, chamfrein, caisses palettes.

VERNIS TONNELLERIE COV0+* **DEPRO VERNIS TONNELLERIE COV0+ VITI***

- ☑ Conforme au «Guides des Bonnes Pratiques d'Hygiène de la Filière Vin».
- ☑ Conforme 2010 sur la réglementation COV.
- ☑ Exempt de Pentachlorophénol et de dérivé organo chloré.
- ☑ Sans nuisance olfactive, ce revêtement permet des applications dans des milieux très sensibles où les odeurs contaminantes seraient susceptibles d'entraîner des modifications analytiques ou organoleptiques (chais à barriques, salles de vinification...).
- ☑ Séchage très rapide.
- ☑ Microporeux, permet aux matériaux supports de conserver leurs caractéristiques de transfert.



* L'absence de rejet de solvant et de co-solvant quantifiable permet de contribuer efficacement à préserver la qualité de la production et de l'environnement viticole

VERNIS TONNELLERIE DECONTAMINABLE* **DEPRO VERNIS TONNELLERIE VITI**

- ☑ Conforme au «Guides des Bonnes Pratiques d'Hygiène de la Filière Vin».
- ☑ Conforme 2010 sur la réglementation COV. Garanti sans Pentachlorophénol.
- ☑ Ne contient aucune matière susceptible de produire des molécules de Polychlorophénol. Absence de dégagement de chlore libre toxique et corrosif.
- ☑ *La présence d'un principe anti-adhérent permet un nettoyage et une décontamination simple, efficace et très rapide des surfaces.
- ☑ L'agent anti-adhérent augmente la durabilité du film de peinture.
- ☑ Microporeux, permet aux matériaux supports de conserver leurs caractéristiques de transfert.



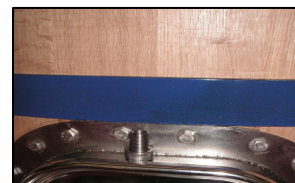
VERNIS TONNELLERIE HAUT BRILLANT **DEPRO CODALIM VITI**

- ☑ Conforme au «Guides des Bonnes Pratiques d'Hygiène de la Filière Vin».
- ☑ Ne contient aucune matière susceptible de produire des molécules de Polychlorophénol.
- ☑ Conforme au Règlement n° 852/29 avril 2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires
- ☑ Très bonne résistance en atmosphère humide.
- ☑ Nettoyage très facile.
- ☑ Microporeux, permet aux supports de conserver leurs caractéristiques de transfert.



PROTECTION ET DECORATION DU CERCLAGE **DEPRO CERCLAGE VITI**

- ☑ Conforme au «Guides des Bonnes Pratiques d'Hygiène de la Filière Vin».
- ☑ Conforme 2010 sur la réglementation COV.
- ☑ Très bonne résistance en atmosphère humide.
- ☑ La présence d'un principe anti-adhérent permet un nettoyage et une décontamination simple, efficace et très rapide des surfaces.
- ☑ Excellente résistance à l'abrasion humide.
- ☑ Teintes RAL et Châteaux à la demande.



HYGIENE QUALITE

DEPROMA VITI



15, avenue Foch - B.P. 80032 - 18201 SAINT AMAND CEDEX
Tél. 02.48.62.01.50 - Fax. 02.48.96.36.13 e.mail: info@deproma-viti.com